



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 00579

Numéro SIREN : 572 028 041

Nom ou dénomination : DELOITTE & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2014 sous le numéro de dépôt 17076

DELOITTE & ASSOCIES

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 1 723 040 Euros

185 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

572 028 041 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 30 SEPTEMBRE 2013

EXTRAIT

L'an deux mil treize, le 30 septembre, à 16 heures 45, le Conseil d'Administration s'est réuni, au siège social, 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, sur convocation de son Président à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

-
- Proposition de remplacement d'un Administrateur démissionnaire,
 - Renouvellement du mandat du Directeur Général,
-

SONT PRESENTS

Monsieur José-Luis GARCIA, Président du Conseil d'Administration.
Monsieur Frédéric MOULIN, Administrateur,
Monsieur Jean-Pierre VERCAMER, Administrateur.

Monsieur Albert ABEHSSERA, Commissaire aux Comptes, dûment convoqué, est absent excusé.

Madame Rosine MALENGUEBOU, représentant d'UES collègue « NON CADRES », et Monsieur Rémi BARBAGIANNI, représentant d'UES collègue « CADRES », dûment convoqués, sont absents excusés.

Le Président constate que tous les Administrateurs sont présents et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

.....

PROPOSITION DE REMPLACEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DEMISSIONNAIRE

Le Président indique au Conseil que Monsieur Jean-Pierre VERCAMER a fait part de sa décision de démissionner de son mandat d'administrateur de la Société à effet de la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil, à l'unanimité, remercie vivement Monsieur Jean-Pierre VERCAMER pour sa collaboration aux travaux du Conseil d'Administration.

Puis, le Président propose de nommer en remplacement Monsieur Antoine DE RIEDMATTEN, en qualité de nouvel Administrateur et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire la nomination de Monsieur Antoine DE RIEDMATTEN, en qualité de nouvel Administrateur de la Société, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre VERCAMER.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL

Le Président rappelle que Monsieur Alain PONS a été nommé en qualité de Directeur Général de la Société pour une durée prenant fin à l'issue de la prochaine Assemblée Générale, et qu'il convient en conséquence de se prononcer sur son renouvellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité décide d'ores et déjà de renouveler le mandat de Monsieur Alain PONS en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mai 2017, étant souligné que Monsieur Alain PONS ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions.

En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Alain PONS jouira des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la Loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers et sera autorisé à consentir des délégations ou substitution de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

.....

Pour extrait certifié conforme des délibérations du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 30 septembre 2013.

Le Président du Conseil d'Administration

